Impact d'un site de nourrissage à des fins d'observation sur l'utilisation de l'espace et la sélection de l'habitat de l'ours noir en forêt boréale

Contact Nature Rivière-à-Mars

Résumé du projet

L'observation de la faune sauvage est une pratique populaire qui permet à l'être-humain d'interagir avec celle-ci. Toutefois, puisqu'il s'avère parfois fastidieux d'apercevoir certaines espèces dans leur milieu naturel, des activités de mise en valeur se sont développées. Ainsi, pour faciliter l'observation et augmenter les taux de succès, les animaux sont attirés vers des sites d'observation par un apport régulier de nourriture d'origine anthropique. Toutefois, ces pratiques sont controversées puisqu'elles sont susceptibles d'entraîner une variété de conséquences écologiques sur la faune sauvage, à l'échelle de l'individu, de la population ou même de l'écosystème. L'une des espèces concernée par ces activités de mise en valeur est l'ours noir (Ursus americanus). Compte tenu de l'importance qu'occupe la quête alimentaire dans le budget d'activité de l'ours, les impacts de ce type d'activités pourraient être considérables. Ces impacts pourraient influencer la dynamique de la population et se traduire par une altération du comportement naturel de l'espèce, la création d'une certaine dépendance et d'un conditionnement envers l'humain. Ces modifications du comportement naturel pourraient éventuellement engendrer une augmentation du nombre de conflits humains - ours. L'objectif de ce projet était d'évaluer l'hypothèse selon laquelle la fréquentation d'un site de nourrissage par les ours mâles influencerait leur utilisation de l'espace et leur sélection de l'habitat puisque leurs besoins alimentaires seraient susceptibles d'être plus facilement comblés par cet apport régulier de nourriture hautement énergétique. Un total de 27 mâles adultes ont été munis d'un collier GPS de 2008 à 2011 en périphérie d'un site de nourrissage (n = 11) et dans un site témoin (n = 16) situé à proximité. Les résultats permettent de démontrer que l'écologie spatiale des ours qui fréquentaient le site de nourrissage a été grandement influencée par la présence du site. Ces ours ont réduit considérablement la superficie de leurs domaines vitaux ainsi que leurs taux de déplacements. Ils ont également sélectionné fortement l'environnement autour du site de nourrissage et ont démontré une sélection beaucoup moins prononcée envers les milieux riches en nourriture, particulièrement à l'automne. Finalement, ces ours n'ont pas montré une attirance plus grande envers les structures anthropiques comme les routes et les habitations. De tels sites d'observation de la faune sauvage se doivent d'être gérés prudemment et il serait souhaitable qu'une réglementation spécifique soit mise en place afin de baliser ces activités. En effet, il est important de bien encadrer les activités d'observation impliquant le nourrissage des animaux sauvages afin d'améliorer notre capacité d'intervention lorsque ces activités peuvent causer des préjudices à la population humaine, à l'écosystème ou à la faune elle-même. De plus, une saine gestion des sites d'observation permettrait d'améliorer certains aspects de leur acceptabilité. (source : mémoire de maîtrise Sophie Massé)

Document(s):

• Mémoire de maîtrise (http://constellation.ugac.ca/2530/)

Détails du projet

Année ou période: 2012 Coût du projet: 34 000\$ Partenaires financiers:

- Mistère des Ressources Naturelles
- Conférence régionale des élus du Saquenay-Lac-Saint-Jean via le Fonds de Développement Régional
- · Contact Nature Rivière-à-Mars
- Centre local de développement de la ville de Saguenay

Autres

Classification dans le PRDIRT

Domaine d'affaire: Faune

Enjeux principaux	Dimension(s)
3.2 La mise en valeur des ressources naturelles et du territoire	3. Dimension économique
Enjeux secondaires	Dimension(s)
1.1 Condition I : La recherche et le transfert de connaissances	1. Conditions de réussite
5.1 La qualité de l'environnement et de la biodiversité	5. Dimension environnementale